

GÉRER LES PRODUITS CHIMIQUES UTILISÉS DANS SON TRAVAIL ET LES DÉCHETS DANGEREUX PRODUITS PAR SON ACTIVITÉ

Formation professionnelle

2 jours

DÉCHETS - PROPRIÉTÉ



Les activités de formation du CFME, Centre de Formation aux Métiers de l'Environnement, sont poursuivies par l'IRFEDD, Institut Régional de Formation à l'Environnement et au Développement Durable, à compter du 1er janvier 2019.

OBJECTIFS :

- Permettre, en situation de travail, de choisir les produits en tenant compte de l'usage projeté et des risques (santé et préservation de l'environnement) ; de stocker les produits conformément à la réglementation ; de préparer les produits en sécurité (versement, dilution, mélange...) ; d'utiliser les produits en sécurité (pulvérisation, application manuelle...) ; de réagir efficacement en cas d'accident.
- À l'issue de la formation, être capables d'identifier les produits par familles chimiques (acides, bases, solvants...) et par type d'utilisation (détartrants, décapants, désinfectants...) ; d'identifier les risques pour la santé et l'environnement à partir des pictogrammes de danger et de la fiche de données de sécurité ; d'énumérer les règles de stockage (aire ou bâtiment, circulations, rétentions, affichage, prévention incendie...) ; de décrire les modalités de préparation et les dangers associés (explosion, émanation...) ; de commenter les consignes d'utilisation (protections collectives et individuelles).

PROGRAMME DÉTAILLÉ :

Les matières dangereuses : définition, classification (3h)

- Danger et risque : définitions, propriétés physico-chimiques, toxiques et écotoxiques (instabilité, inflammabilité, volatilité, solubilité).
- Repérage des risques : étiquetage code du travail, étiquetage réglementation transport, correspondance entre les deux étiquetages, code emballage, fiches de données sécurité, document unique, protocole de sécurité.
- Principaux produits utilisés : acides, bases, solvants, comburants, triangle du feu.

Prévention (3h)

- Identification des risques.
- Moyens de prévention : protections collectives, individuelles.
- Matériel de secours.

Stockage (3h)

- Réglementation, nomenclature des ICPE.
- Implantation et conception : localisation, séparation des produits, construction, sol, voies de circulation, issues de secours, ventilation, équipement électrique, rétention.
- Signalisation : panneaux.

Réponse aux situations d'urgence (3h)

(dversement de poudre ou de liquide, ingestion, inhalation, contact, brûlure, incendie...) :

- Consignes,
- Comportement de l'opérateur,
- Protection des personnes, de l'installation.

*

Méthodes et moyens de formation

- Exposés à partir d'un manuel «à trous» qui permet au participant d'organiser sa prise de notes.
- Visualisation d'une vidéo sur la sécurité.

Vérification des compétences acquises

- Réponse aux questions sur la base d'un questionnaire à choix multiple.

ANIMATION :

Bruno JACQUIER

- Conseiller à la sécurité pour le transport des matières dangereuses, ingénieur de l'École supérieure de chimie physique électronique de Lyon, ancien responsable de centre de traitement de déchets dangereux industriels et ménagers

PUBLIC :

- Agents techniques et d'entretien appelés à utiliser et gérer des produits chimiques et d'entretien dangereux

DURÉE, LIEU :

- 2 jours, session intra-entreprise dans vos locaux

PRÉ REQUIS CONSEILLÉ :

- Aucun